



**N4C**

Siret 451 778 781 00018 - RCS St-Quentin 451778781  
APE-NAF 7022Z - TVA : FR 72 451 778  
9 rue Planchon - 02100 ROUVROY  
☎ +33 (0)6 76 39 70 31  
FAX +33 (0)9 58 64 52 76  
✉ td@N4C.fr 🌐 www.N4C.fr  
N° déclaration organisme de formation 220200087302

## LIVRET D'ACCUEIL

### FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Management-Amélioration Continue  
Achat-Logistique-Supply Chain  
Gestion des Ressources Humaines  
Outils du Numérique-Digitalisation

**Nous réalisons des formations  
"sur mesure",  
adaptées à vos situations de travail**

### NOS VALEURS

N4C a été créé le 04 février 2004.

Son fondateur, Thierry DUCASTELLE s'appuie sur une solide expérience de management acquise dans différents domaines d'activité : Industrie, Distribution, Services, Transport et Logistique.

DESS de Gestion, avec plus de vingt années de mise en pratique au service de PME et de grands groupes, je suis le garant des prestations proposées par N4C.

Je mettrai à votre disposition, toute la rigueur, toute la proximité nécessaire, pour offrir une réelle approche « terrain » des formations dispensées.

Tout au long de la prestation, je serais à vos côtés, pour évaluer les résultats et les améliorations obtenues.

Mes outils sont performants et modernes, dignes des plus grands cabinets de formation.

Mais ceux sont aussi des outils simples, inspirés par le bon sens et le pragmatisme nécessaire au déploiement de pédagogies innovantes. Ces outils concernent aussi bien les PME/PMI que les sociétés plus importantes.

Fortement influencé par les différentes approches du management participatif, j'ai développé mon sens de la pédagogie et de la conduite du changement auprès de nombreuses équipes.

**Je place l'humain au cœur de la gestion de la performance**

### CONDITIONS D'ACCES

Nos différentes formations se déroulent sur votre lieu de travail habituel dans une salle adaptée.

En conséquence, l'accueil des personnes en situation de handicap dépend des infrastructures de l'entreprise d'accueil.

Au cas par cas, et sur demande préalable, nous pouvons adapter le contenu de nos formations à différents handicaps (*par exemple en aménageant les plannings de formation, en mettant à disposition des supports audios pour les malvoyants, en adaptant nos supports visuels pour les malentendants, etc ...*)

Ces demandes préalables, d'adaptation à un public en situation de handicap, devront préciser les attentes, et feront l'objet d'une réponse détaillée de notre part sous 48 heures.

### VOTRE ACCUEIL ET VOTRE SUIVI

Les stagiaires inscrits à une formation, doivent se présenter à l'adresse indiquée sur la convocation, 15 minutes avant l'heure de début de la session.

Pendant toute la durée de la formation, les horaires à respecter seront généralement les suivants : Matin : de 9h00 à 12h30 (une pause de 10 minutes à 10h30).



**N4C**

Siret 451 778 781 00018 - RCS St-Quentin 451778781  
APE-NAF 7022Z - TVA : FR 72 451 778  
9 rue Planchon - 02100 ROUVROY  
☎ +33 (0)6 76 39 70 31  
FAX +33 (0)9 58 64 52 76  
✉ td@N4C.fr 🌐 www.N4C.fr  
N° déclaration organisme de formation 220200087302

## LIVRET D'ACCUEIL

Après-midi : de 13h30 à 17h00 (une pause de 10 minutes à 15h30).

*Ces horaires pourront être changés pour mieux s'adapter à vos contraintes professionnelles*

En cas d'absence ou de retard au stage, le stagiaire doit en avvertir le formateur.

Les stagiaires doivent se conformer au programme pédagogique qui est communiqué conjointement à la convocation.

Le contenu pédagogique est généralement découpé en trois parties :

une partie théorique,  
une partie démonstration effectuée par le formateur,  
une partie pratique (mise en situation) effectuée par le stagiaire.

Nos formations sont sanctionnées par une attestation de fin de stage. En conséquence le stagiaire devra se conformer aux exercices. Ces derniers ont pour objectif d'évaluer le niveau de sortie de formation.

L'organisme de formation N4C a pour objectif pédagogique, l'amélioration de vos connaissances et votre progrès professionnel.

## NOS MOYENS LOGISTIQUES

Outils collaboratifs de gestion de projets, d'allocation de ressources, gestion de budgets et de suivi d'incidents.

Logiciels de brainstorming et de Mind Mapping, Logiciels de simulation (gestion des flux, gestion RH)

Suite Logiciel Office 365 multi-licences.

Master Suite Logiciel Adobe (Acrobat Pro, Photoshop, Illustrator, Indesign ...).

Vidéo Projecteur.

Ordinateurs portables sous environnement Windows et Mac.

Serveur virtuel pour création et test sites web.

Serveur distant.

Gestion automatisée des sauvegardes, dont doubles sauvegardes.

gestion de données cryptées.

Suite anti-virus.

Ligne Fax dédiée.

## CHARTE DU STAGIAIRE

### Droits et devoirs des participants

Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer. Le stagiaire est à la fois acteur et observateur. Dans cet esprit il réalise des transmissions écrites et orales. Bien entendu chaque stagiaire est tenu au respect de la discrétion professionnelle (*à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement choisi*), et des droits des usagers.

### Nous nous attachons au respect :

de l'utilisateur en tant que personne,

des règles d'hygiène (*tenue correcte et propre, respect des matériels et mobiliers*),

des règles de civilité

En tant que stagiaire, vous êtes acteur de votre formation.

Nous comptons sur votre dynamisme, votre implication et votre curiosité.



**N4C**

Siret 451 778 781 00018 - RCS St-Quentin 451778781  
APE-NAF 7022Z - TVA : FR 72 451 778  
9 rue Planchon - 02100 ROUVROY  
☎ +33 (0)6 76 39 70 31  
FAX +33 (0)9 58 64 52 76  
✉ [td@N4C.fr](mailto:td@N4C.fr) 🌐 [www.N4C.fr](http://www.N4C.fr)  
N° déclaration organisme de formation 220200087302

## LIVRET D'ACCUEIL

### CONSIGNES DE SECURITE

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celles des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation,

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident au responsable de la formation ou à son représentant.

Les stagiaires ne devront en aucun cas introduire des produits de nature inflammable ou toxiques.

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les apprenants. Les apprenants sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'animateur du stage ou par un salarié de l'établissement.

### REGELEMENT INTERIEUR

Voir règlement intérieur